

VENTES A L'ENCAEN

Par ERNEST A. CARRERE. Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE

UN COTTAGE NET ET SIMPLE

1332 RUE SPAIN

entre les rues Urquhart et Villeré

Jeudi, le 17 Juillet 1913 à Midi

à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Succession de John S. Barattini. No. 104,516 - Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D. Par ERNEST A. CARRERE, Encanteur Bureau 806, rue Perdido - JEUDI, le 17 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu et à un ordre fait et signé le 10 juin 1913 par l'honorable Pierre Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété suivante décrite à savoir: Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y a, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ile No. 514, bornée par les rues Spain, Urquhart, Villeré et Mandeville, désignée comme le lot No. 18 sur un plan par F. D. Seiders, voyer, daté du 15 janvier 1901, une copie duquel est annexé par un acte de...

Par JACOBS-GLEASON, INC. ANNONCE JUDICIAIRE.

Au plus offrant enchérisseur, sans limite. Un morceau de terrain de valeur, contenant 20 lots, mesurant 250x71-6, situé dans le carré formé par l'avenue Larroillon et les rues Grandier, Forney et Dublin.

Succession de Mme Mary Buckley, veuve de William Kern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 104,509 - Division D - Par JACOBS-GLEASON, INC., S. L. Jacobs, Encanteur, 30 rue Carondelet - En vertu et à un ordre fait et signé le 2 mai 1913, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, conformément à un jugement rendu en la matière - n° 104,509 - par l'honorable Pierre Parker, juge de la Division D, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, daté d'avis au 1912 et signé le 2 mai 1913, et conformément à un jugement complémentaire rendu et signé, en la même matière, par le même juge, le 6 juin 1913, et conformément à une ordonnance de homologation n° 104,510, en la même matière, datée et signée le 6 juin 1913, et dirigée par S. L. Jacobs, Encanteur, 30 rue Carondelet, à la vente à l'enchère publique, à la date et au lieu indiqués de la présente, à savoir: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, et tous les droits, vues, privilèges, avantages, dépendances qui y sont attachés ou de quelque façon qu'il en dépendent, situés dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Douane (maintenant Iberville), Roman, Canal et Prieur, désigné par le No. 24 sur un plan de cette ville, et désigné par l'ile No. 1840 et déposée dans le bureau de D. L. McCarry, ancien notaire dans cette ville, et dit ancien notaire, sur le plan de cette ville, par cent six pieds huit pouces de profondeur. Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. LUIS KNOF, Shérif Civil, Paroisse d'Orléans. Titres & Bogers & Co., Inc., Encanteurs pour le demandeur. Juin 27, 29 juillet 1913, 11, 18, 25, 30, 31.

AVIS AUX CREANCIERS

Liquidation de B. Switzer Clothing Co. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 104,975 - Division E - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Albert Frankel, liquidateur de B. Switzer, liquidateurs de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. A. D. DANZIGER, Avocat. Juillet 3-7, 12.

Succession de L. Giroi et épouse. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 104,972 - Division C - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Wm. J. Quereas, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. FRIEDERICI & QUIRENS, Avocat. Juin 26, 29 juillet 1913.

Succession de Mme Christina Rice, épouse de Wm. J. Quereas. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 104,635 - Division C - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Wm. J. Quereas, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. H. W. ROBINSON, Avocat. 27 juillet 1913.

L'ABEILLE DE LA Nlle-Orléans. CUMBERLAND TELEPHONE 3487 Main.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beauregard Furniture Co. vs. N. Rigaud. PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans - No. 57,901 - En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'hon. Henry Henshaw, Juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques en mon entrepôt 727 à 729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville le SAMEDI, 5 juillet 1913, à 11 heures a. m., la propriété ci-dessus décrite à savoir: Un certain lot de terre avec tous les bois de chêne, six chaises, deux berceuses, un petit tapis, un divan, un miroir, cinq tableaux, un buffet, un lavabo, un meuble à écrire, un buffet, deux petits tapis. Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté, l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. Conditions - Comptant. P. McGILL, Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. J. W. WAGNER, Avocat pour le demandeur. Juin 26, 29 juillet 1913.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thomas Kearns vs. Mme S. L. Mays, une femme seule.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans - No. 58,120 - En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'hon. Wynne Rogers, Juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt No. 727 à 729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, le lot No. 22 sur un plan par F. D. Seiders, voyer, daté du 15 janvier 1901, une copie duquel est annexé par un acte de... Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté, l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. Conditions - Comptant. P. McGILL, Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Avocats pour le demandeur. 27 juillet 1913.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ideal Savings and Homestead Association vs. Mile L. A. Dickerson.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans - No. 58,120 - En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'hon. Thos. F. Maher, Juge de la Division C, Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique au carré connu comme le Fondry Ground, borné par la rue l'Archeveque, l'avenue Elmira, la rue Belleville et l'avenue Elmira dans le Troisième District de cette ville, le lot No. 22 sur un plan par F. D. Seiders, voyer, daté du 15 janvier 1901, une copie duquel est annexé par un acte de... Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. Conditions - Comptant. GEORGE W. KOBOLT, Constable, Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. WILLIAM & BOGERS & Co., Inc., Encanteurs pour le demandeur. Juin 24, 29 juillet 1913.

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Hollander & Co. vs. Sylvester White.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans - No. 56,195 - En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'hon. Henry Henshaw, Juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à l'enchère publique de la propriété suivante décrite à savoir: Un certain lot de terre avec améliorations, situés dans le Sixième District, désigné comme le lot No. 18 dans l'ile No. 654, bornée par les rues Clara, l'Epine, Willow et Holbert, et commençant à cent vingt pieds de la rue Upperline et Clara, et étant de trente pieds de face sur la rue Upperline par 18 pieds de profondeur. Acq. du German American Homestead par acte enregistré Co. D. B. 236, folio 27, le 26 octobre 1910. Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau. L'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. Conditions - Comptant. P. McGILL, Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Avocat pour le demandeur. Juin 27 juillet 1913, 12, 18, 25, 30, 31.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Margaret Ellen G. Lynch, veuve d'Emile P. Besse. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 104,970 - Division A - Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Margaret Ellen G. Lynch, veuve d'Emile P. Besse, décédée, et avis est par le présent donné à tous ceux qui ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Peter J. Flanagan, administrateur public, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. M. D. DIMITRY, Avocat. Juillet 5, 10.

Succession de Marie Colton Pratiol.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 104,309 - Division C - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Mme Joséphine Wehrhann, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. J. W. WRIGHT, Avocat. 29 juillet 1913.

Succession de Charles Philip Escala et

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 104,803 - Division C - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Mme Joséphine Wehrhann, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. W. W. WRIGHT et J. D. NIX, JR., Avocats pour le demandeur. Juillet 1913.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

Ecrire pour tout renseignement à

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N.J.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Troisième District, portant le numéro municipal 5611 rue Chartres, au coin rue Lamoignon (dans l'île de la rue Royale et l'avenue Caffin).

ANNONCE JUDICIAIRE. Si vous allez à Chicago

DISCERNER AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que

de 300 pieds.

PRIX MODERES.

VENTES A L'ENCAEN

Par KERNAGHAN & CORDILL. ANNONCE JUDICIAIRE. Un cottage de rapport, double sur un grand terrain, Nos. 3918-3920 rue Laurel et augmentant les valeurs de la Paroisse d'Orléans - Septième District.

Succession de Joseph Apken. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 101,258 - Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, Encanteur Bureau No. 339 rue Carondelet - JEUDI, le 10 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 4 juin 1913, de E. K. Skinner, juge de la Division D, District de cette ville, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, et tous les droits, vues, privilèges, avantages, dépendances qui y sont attachés ou de quelque façon qu'il en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Laurel, retirée de la rue, ayant cinq chambres de chaque côté sur un certain terrain, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ile No. 151, bornée par les rues Laurel, Général Taylor, Avenue et l'avenue Elmira, et commençant à cent vingt pieds de la rue Upperline et Clara, et étant de trente pieds de face sur la rue Upperline par 18 pieds de profondeur. Acq. du German American Homestead par acte enregistré Co. D. B. 236, folio 27, le 26 octobre 1910. Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté, l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. Conditions - Comptant. P. McGILL, Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Avocat pour le demandeur. Juin 27 juillet 1913, 12, 18, 25, 30, 31.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Joseph Apken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 101,258 - Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, Encanteur Bureau No. 339 rue Carondelet - JEUDI, le 10 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 4 juin 1913, de E. K. Skinner, juge de la Division D, District de cette ville, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, et tous les droits, vues, privilèges, avantages, dépendances qui y sont attachés ou de quelque façon qu'il en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Laurel, retirée de la rue, ayant cinq chambres de chaque côté sur un certain terrain, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 151, bornée par les rues Laurel, Général Taylor, Avenue et l'avenue Elmira, et commençant à cent vingt pieds de la rue Upperline et Clara, et étant de trente pieds de face sur la rue Upperline par 18 pieds de profondeur. Acq. du German American Homestead par acte enregistré Co. D. B. 236, folio 27, le 26 octobre 1910. Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté, l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. Conditions - Comptant. P. McGILL, Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Avocat pour le demandeur. Juin 27 juillet 1913, 12, 18, 25, 30, 31.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Joseph Apken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 101,258 - Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, Encanteur Bureau No. 339 rue Carondelet - JEUDI, le 10 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 4 juin 1913, de E. K. Skinner, juge de la Division D, District de cette ville, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, et tous les droits, vues, privilèges, avantages, dépendances qui y sont attachés ou de quelque façon qu'il en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Laurel, retirée de la rue, ayant cinq chambres de chaque côté sur un certain terrain, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 151, bornée par les rues Laurel, Général Taylor, Avenue et l'avenue Elmira, et commençant à cent vingt pieds de la rue Upperline et Clara, et étant de trente pieds de face sur la rue Upperline par 18 pieds de profondeur. Acq. du German American Homestead par acte enregistré Co. D. B. 236, folio 27, le 26 octobre 1910. Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté, l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. Conditions - Comptant. P. McGILL, Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Avocat pour le demandeur. Juin 27 juillet 1913, 12, 18, 25, 30, 31.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Joseph Apken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 101,258 - Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, Encanteur Bureau No. 339 rue Carondelet - JEUDI, le 10 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 4 juin 1913, de E. K. Skinner, juge de la Division D, District de cette ville, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, et tous les droits, vues, privilèges, avantages, dépendances qui y sont attachés ou de quelque façon qu'il en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Laurel, retirée de la rue, ayant cinq chambres de chaque côté sur un certain terrain, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 151, bornée par les rues Laurel, Général Taylor, Avenue et l'avenue Elmira, et commençant à cent vingt pieds de la rue Upperline et Clara, et étant de trente pieds de face sur la rue Upperline par 18 pieds de profondeur. Acq. du German American Homestead par acte enregistré Co. D. B. 236, folio 27, le 26 octobre 1910. Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté, l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. Conditions - Comptant. P. McGILL, Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Avocat pour le demandeur. Juin 27 juillet 1913, 12, 18, 25, 30, 31.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Joseph Apken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 101,258 - Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, Encanteur Bureau No. 339 rue Carondelet - JEUDI, le 10 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 4 juin 1913, de E. K. Skinner, juge de la Division D, District de cette ville, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, et tous les droits, vues, privilèges, avantages, dépendances qui y sont attachés ou de quelque façon qu'il en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Laurel, retirée de la rue, ayant cinq chambres de chaque côté sur un certain terrain, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 151, bornée par les rues Laurel, Général Taylor, Avenue et l'avenue Elmira, et commençant à cent vingt pieds de la rue Upperline et Clara, et étant de trente pieds de face sur la rue Upperline par 18 pieds de profondeur. Acq. du German American Homestead par acte enregistré Co. D. B. 236, folio 27, le 26 octobre 1910. Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté, l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. Conditions - Comptant. P. McGILL, Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Avocat pour le demandeur. Juin 27 juillet 1913, 12, 18, 25, 30, 31.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Joseph Apken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 101,258 - Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, Encanteur Bureau No. 339 rue Carondelet - JEUDI, le 10 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 4 juin 1913, de E. K. Skinner, juge de la Division D, District de cette ville, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, et tous les droits, vues, privilèges, avantages, dépendances qui y sont attachés ou de quelque façon qu'il en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Laurel, retirée de la rue, ayant cinq chambres de chaque côté sur un certain terrain, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 151, bornée par les rues Laurel, Général Taylor, Avenue et l'avenue Elmira, et commençant à cent vingt pieds de la rue Upperline et Clara, et étant de trente pieds de face sur la rue Upperline par 18 pieds de profondeur. Acq. du German American Homestead par acte enregistré Co. D. B. 236, folio 27, le 26 octobre 1910. Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté, l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. Conditions - Comptant. P. McGILL, Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Avocat pour le demandeur. Juin 27 juillet 1913, 12, 18, 25, 30, 31.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Joseph Apken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 101,258 - Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, Encanteur Bureau No. 339 rue Carondelet - JEUDI, le 10 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 4 juin 1913, de E. K. Skinner, juge de la Division D, District de cette ville, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-dessus décrite à savoir: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, et tous les droits, vues, privilèges, avantages, dépendances qui y sont attachés ou de quelque façon qu'il en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Laurel, retirée de la rue, ayant cinq chambres de chaque côté sur un certain terrain, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 151, bornée par les rues Laurel, Général Taylor, Avenue et l'avenue Elmira, et commençant à cent vingt pieds de la rue Upperline et Clara, et étant de trente pieds de face sur la rue Upperline par 18 pieds de profondeur. Acq. du German American Homestead par acte enregistré Co. D. B. 236, folio 27, le 26 octobre 1910. Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté, l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. Conditions - Comptant. P. McGILL, Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Avocat pour le demandeur. Juin 27 juillet 1913, 12, 18, 25, 30, 31.

The Allenburys' Foods. Une Bonne Portance dans la Vie. Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment fermenté de l'amidon ou lait de vache non coupé d'être donné à un enfant au-dessous de 4 ou 7 mois. Les 'Allenburys' Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache assimilable au lait humain, et sont digérés facilement. Les 'Allenburys' Foods. NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois. NOURRITURE No 2. De 3 à 12 mois. NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus. Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement. ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.